

Augmentation de capital annoncée

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

Siège Social : Route de Gabes km 1.5 Sfax-Tunisie

La société MPBS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **10 juin 2017**, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **1 230 000 dinars** pour le porter de **12 300 000 Dinars** à **13 530 000 Dinars** et ce, par incorporation :

- des réserves spéciales d'investissement d'un montant de **700 000,000 Dinars**
- d'une partie du résultat reporté d'un montant **530 000,000 Dinars**

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **615 000 actions nouvelles** gratuites de nominal 2 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'Une (01) action nouvelle gratuite** pour **Dix (10)** actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2017 et seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes « **MPBS** » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **07 juillet 2017**.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **07 juillet 2017**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **07 juillet 2017**.